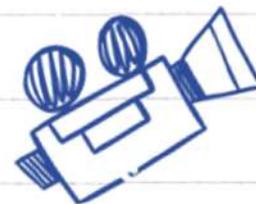


"Cultures" Agri

PREND
UN NOUVEAU
VIRAGE
ET ÉVOLUE
VERS

Le concours de vidéos agricoles

action!



JE FILME LE MÉTIER
QUI ME PLAÎT®





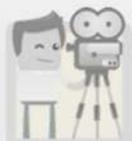
LE PRINCIPE DU CONCOURS

- Un concours de vidéos de 3 minutes maximum.
- Portant sur un métier, une entreprise, une filière.
- Ouvert aux collèges, lycées, enseignement supérieur et apprentissage (enseignement général ou professionnel).
- Sous le haut patronage du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère du Travail.

LES 4 ÉTAPES POUR PARTICIPER AU CONCOURS



1 ÉCRIRE
le scénario



2 RÉALISER
le film



3 MONTER
les images



4 ENVOYER
le DVD



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL



JE FILME LE MÉTIER
QUI ME PLAÎT

Crédit Mutuel

ORGANISATION DU CONCOURS

Le recyclage, une ressource pour la planète



→ Le concours comprend plusieurs catégories thématiques, chacune étant parrainée par un partenaire officiel

L'alternance, la voie royale



- 12 catégories en 2017 – 2018
- Jusqu'à 100 vidéos par catégories

→ Pour cette saison 2018 / 2019, création d'une nouvelle catégorie « Agriculture et Territoires » parrainée par le Crédit Mutuel.

La passion du geste : savoir-faire d'exception





LA SÉLECTION DES VIDÉOS ET LES LOTS

→ 1) La sélection officielle

La sélection des films pour la sélection officielle se fait par les organisateurs sur des critères de pertinence, de qualité et de créativité.

Pas de quota concernant le nombre de vidéos prise dans cette sélection.

→ 2) Le choix des lauréats

Le jury de la nouvelle catégorie « Agriculture et Territoires » est composé du Crédit Mutuel et des réseaux de l'enseignement agricole : APREFA, CNEAP, MFR, UNREP. De nombreux lots sont à gagner (caméras HD, logiciels...) lors d'une cérémonie grandiose au Grand Rex à Paris.





LES CONCOURS RÉGIONAUX ORGANISÉS PAR LE CRÉDIT MUTUEL POUR LA CATÉGORIE « AGRICULTURE ET TERRITOIRE »

- Un concours régional complémentaire pourra avoir lieu pour la catégorie « **Agriculture et Territoire** ».
- Chaque fédération régionale du Crédit Mutuel peut organiser son propre concours.
- Le jury constitué visionne les vidéos des établissements se situant sur son territoire.
- Les réalisateurs des meilleures vidéos remportent des chèques leur permettant de financer un **voyage d'études**.
- La fédération régionale du Crédit Mutuel organise **une cérémonie de remise des prix** sur son territoire.



CALENDRIER 2018 - 2019

15 sept 2018 au
19 janvier 2019



Inscription des
candidatures sur le
site officiel

14 mars 2019



Date limite de l'envoi
des vidéos aux
organisateur

Fin mai 2019



Cérémonie de remise
des prix (14-18h)

Mai-juin 2019



Cérémonies de remise
des prix en région

